A titre de renseignement

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels**

Band (Jahr): **7 (1898)**

Heft 17

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-522500

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Erscheint Samstags

Basel, den 30. April 1898.

№ 17.

Bâle, le 30 Avril 1898.

Paraissant le Samedi

Abonnement:

Für die Schweiz:
12 Monate Fr. 5.—
6 Monate „ 3.—
3 Monate „ 2.—

Für das Ausland:
12 Monate Fr. 7.50
6 Monate „ 4.50
3 Monate „ 3.—

Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

Inserate:
20 Cts. per 1 spaltige Petitzeile oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entsprech. Rabatt.
Vereins-Mitglieder bezahlen 10 Cts. netto per Petitzeile oder deren Raum.

Abonnements:

Pour la Suisse:
12 mois Fr. 5.—
6 mois „ 3.—
3 mois „ 2.—

Pour l'Etranger:
12 mois Fr. 7.50
6 mois „ 4.50
3 mois „ 3.—

Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Annonces:
20 Cts. pour la petite-ligne ou son espace. — Rabais en cas de répétition de la même annonce.
Les Sociétaires payent 10 Cts. net par petite-ligne ou son espace.

Organ und Eigentum des **Schweizer Hotelier-Vereins**

7. Jahrgang | 7me Année

Organe et Propriété de la **Société suisse des Hôteliers**

Redaktion und Expedition: **Sternengasse No. 21, Basel** ✱ **TÉLÉPHONE 2406** ✱ Rédaction et Administration: **Rue des Etoiles No. 21, Bâle.**

✱ Nouvelles officielles. ✱

Extrait des délibérations du Comité.

(19 avril 1898.)

Diplômes de membres. Un choix est fait parmi les divers projets de modèles et la préférence est accordée à la Maison Müller et Trüb, à Aarau. Cette maison est chargée de préparer un projet définitif d'ici à l'Assemblée générale.

Assurance contre les accidents. Trois sociétés font des propositions qui comportent:

a) L'assurance des tiers d'après le code des obligations;
b) L'assurance des personnes;
c) L'assurance des omnibus et des voitures particulières;
d) L'assurance des employés.

M. le président Tschumi rapporte au sujet des négociations engagées avec ces Compagnies. Le comité directeur est arrivé à la conviction que les offres de la société d'assurances la „Winterthour" sont non seulement les plus équitables, mais aussi les plus simples et les plus claires. Il conclut en proposant de passer avec cette compagnie un traité provisoire sur ces diverses classes d'assurances, qui serait soumis à la sanction du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale.

Lettre de l'Association des femmes suisses. Cette association exprime le vœu que les membres de notre société prennent l'engagement moral d'admettre de temps en temps des femmes comme apprenties de cuisine, pour leur donner l'occasion de former un plus grand nombre de cuisinières capables. Elle désire en outre que notre école professionnelle soit organisée de façon à recevoir une année des garçons et l'année suivante des jeunes filles. La question est renvoyée à une séance ultérieure.

Assemblée générale. Une nouvelle séance du comité directeur aura lieu à la fin de ce mois pour arrêter la liste des tractanda, et fixer le lieu et la date de l'Assemblée générale.

Les Américains en voyage.

(Suite et fin).

Il y a d'autres familles qui emmènent avec elles, en voyage, de véritables hordes: parents, filles, gendres, neveux, mères, enfants, gouvernantes, courriers et bonnes. Celles-là viennent en Europe pour deux ans et leur voyage est ainsi distribué qu'elles se trouvent toujours à temps au bon endroit. Prenons-en une: Elle passe le premier été en Norwège, puis elle traverse l'Allemagne en longeant le Rhin pour se rendre en Suisse; l'automne, elle gagne les lacs italiens et va jusqu'à Venise; la saison d'hiver se partage entre Florence, Rome, Naples et la Sicile. Au printemps suivant nous la retrouvons à Monte-Carlo et à Paris; une fois le Grand-Prix couru, elle est à Londres pour se rendre à Ascot et à Henley. C'est ensuite: Ostende et les bains de mer, la Hollande, la Belgique, avec une courte halte à Spa, puis Aix-les-Bains avec un saut à Bayreuth pour les représentations Wagnérienne. Puis la famille se rend à Munich, dans le Tyrol, à Vienne, à Budapest, à Constantinople, la Grèce, et les deux ans une fois passés, jour pour jour, toute la société s'embarque pour le retour, *moins* une des filles qui s'est mariée à Paris ou à Londres, *plus* un *baby*; qui a reçu le jour quelque part dans l'ancien monde.

Bien vus dans les hôtels, ils dépensent leur argent sans compter. Partout où se trouve une colonie américaine, ils y contractent des lieus d'amitié et de sociabitité, et se fout remarquer dans les bals, les soupers, au théâtre, dans les matinées. Ils n'ont pas retenu beaucoup de ce qu'ils ont vu, mais ils se sont amusés et ont amusé les autres.

Les Américains du type ordinaire, à la démarche bruyante, au verbe haut, qui traversent les salons en parlant fort et en gesticulant, en prononçant sur un ton nasillard, mais élevé leurs „I guess" et „I reckons", sont moins bien vus des hôteliers et regardés de travers par les autres voyageurs, sans en excepter leurs propres compatriotes. Partout on les entend aller et venir; beaucoup de bruit pour rien. Ils ne sont jamais contents de ce qu'on leur présente, grommèlent à propos de tout; ils croient n'être là que pour éblouir le monde par leur pompe et pour attirer sur eux les regards envieux de tous venu qui se trouvent dans leurs alentours. Les dames apparaissent à la table d'hôte robes couvertes de diamants, bonnes pour des soirées de réception; cependant, quand ils quittent l'hôtel, ils ne donnent à la fille de chambre qu'une bagatelle. Le mari commande le champagne le plus cher, mais il refuse de payer une tasse de thé qui, à son avis, doit être comprise dans le prix de la pension.

Nous sommes cependant heureux de pouvoir constater qu'il existe une autre classe d'Américains, et c'est la plus nombreuse, qui, grâce à son intelligence et à son genre de vie raffiné, fait honneur à son pays et laisse une agréable impression à tous les gens avec lesquels elle entretient des rapports. Son voyage en Europe n'est pas seulement un plaisir qu'elle goûte en toute conscience, mais aussi un sujet d'études fructueuses. Ce sont les plus agréables compagnons de voyage que l'on puisse rencontrer. Ils s'intéressent à tout et se rendent ainsi très-intéressants eux-mêmes. Ils portent dans le monde entier leur intelligence, leur énergie, leur jovialité et l'impression agréable de leur absence de préventions et de préjugés, de leur désir constant d'apprendre et d'accueillir ce qui est nouveau.

Chacun aujourd'hui, et non pas seulement l'Américain, voyage beaucoup trop vite et voit trop peu de choses, grâce aux nombreux chemins de fer, au peu de temps dont il dispose et à la hâte de voir beaucoup. On peut remarquer cependant que cette façon de voir n'est qu'un leurre et qu'elle nuit à l'état physique de l'homme. Elle ne constitue pas seulement une fatigue corporelle, mais un aveuglement de l'esprit. Etre fatiqué quand on admire un Titien ou qu'on parcourt une galerie de maîtres célèbres, est tout simplement une entreprise inutile et une source d'ennui; on ne retient rien, on n'emporte rien avec soi. On peut voyager dans toute l'Italie, gravir tous les escaliers d'église, visiter toutes les galeries, sans qu'il vous reste un atome de souvenir; en revanche, l'esprit et le corps gagnent à la contemplation tranquille de ces beautés.

En réalité, le touriste moderne ne voit rien, à moins d'aller en Suisse ou dans le Tyrol où les glaciers et les Alpes occupent sa pensée. Muni de son „Bædecker", il s'attache aux châteaux et aux vieux bourgs, aux églises et aux monuments publics.

Notre touriste moderne ferait bien, avant d'entreprendre le voyage d'Europe, de consulter quelques livres spéciaux. Ceux qui ont le loisir et la volonté de se fixer quelque part pour six ou douze mois, d'étudier le pays, ses habitants et sa langue, sont vraiment heureux, mais ils sont rares, et ils ne savent pas apprécier ces avantages à leur juste valeur.

La majorité des gens qui voyagent aujourd'hui pour leur plaisir se disent: „J'ai du temps et de l'argent, je vais en Europe." Et les voici partis pour des semaines, des mois ou des années. Et pourtant combien peu ils voient en réalité! Les hôtels et les chemins de fer modernes sont incompatibles avec la faculté d'observation. Le réformateur social qui s'imposerait la tâche de diriger les voyages dans une voie plus raisonnable et plus satisfaisante pour l'esprit, accomplirait une belle œuvre.

A TITRE DE RENSEIGNEMENT.

Quelques-uns de nos membres ont reçu les réclamations de certaines personnes qui ont écrit à notre Bureau central de Bâle pour lui demander des exemplaires de notre Guide des hôtels, et n'en ont point reçu. Cela nous fournit l'occasion de fournir les explications suivantes, dans le but de détruire des opinions erronées.

Dans la distribution de notre livre, nous partons de ce point de vue que le seul fait de donner le livre *gratuitement* ne comporte pas l'obligation de satisfaire à *toutes* les demandes. Nous en recevons chaque jour quelques douzaines, mais comme nous devons veiller à ce que le livre ne soit pas, si possible, détourné de son but; et comme il est évident, d'après certaines de ces demandes, qu'elles n'émanent ni d'étrangers, ni de voyageurs, nous les écartons délibérément.

Les courtiers d'annonces, les négociants en vins et autres fournisseurs des hôtels ne voient pas autre chose dans le guide qu'un indicateur bénévole qui leur permet d'envoyer des circulaires et des prospectus, un simple livre d'adresses. Or le guide n'a été pas établi dans *ce* but, et ce n'est pas pour cela que les hôtels ont participé à l'entreprise.

Si nous voulions répondre à toutes les demandes, dans beaucoup de familles, le père, la mère, le fils et la fille recevraient un exemplaire du guide et, à la fin, il en faudrait un aussi pour le petit cadet comme „livre d'images". Nous n'avons pas à nous mettre en peine de l'écoulement *correct* de l'ouvrage, et nous en avons la preuve, le simple fait que nous ne pouvons pas expédier suffisamment, malgré le nombre de caisses qui partent tous les jours.

Les membres peuvent par conséquent, lorsqu'il leur arrive des réclamations comme celles dont nous avons parlé, tenir compte du fait que nous n'avons pas encore commencé et que, lorsqu'il s'agit d'envoyer quelques exemplaires dans l'intérieur de la Suisse, nous regardons à deux fois le nom du signataire avant de répondre à sa demande.

Le livre n'obtiendra vraiment du succès et n'aura le droit de vivre que lorsque l'édition sera parvenue dans les mains de ceux auxquels il est destiné: les étrangers.

Internationaler Verein der Gasthofbesitzer.

Dem Protokoll über die am 13. April stattgehabte Sitzung des Aufsichtsrates entnehmen wir folgende Punkte:

Radunsky'sche Fachschule. Es wird beschlossen, die Fachschulkommission zu beauftragen, mit Herrn Radunsky persönlich noch vor der Generalversammlung über eventuelle Veränderungen im Lehrplan sich zu verständigen und je nach dem Ergebnis der Generalversammlung eine Erhöhung der bisherigen Subvention vorzuschlagen.

Generalversammlung. Verschiedene Wünsche sind laut geworden, die Generalversammlung auch wieder ein Mal im Frühjahr abzuhalten, weil die Kollegen im Süden dann mehr Zeit hätten, wie im Herbst, ferner auch viele Andere lieber einmal im Frühjahre beziehungsweise Vorsommer die Reise machten, als zu späterer Zeit, wenn die Witterung schon unfreundlich geworden. Aus der Versammlung heraus wird dies allgemein anerkannt; auch der Norden sehne sich wieder nach einer Versammlung im Vorsommer und überhaupt könne Dieser besser im Frühjahre, Jener besser im Herbste abkommen, sodass zeitweise Abwechslung sehr empfehlenswert sei und beiden Teilen gerecht würde. — Stuttgart hat, jenen Wünschen entsprechend, als Zeitpunkt der diesjährigen Generalversammlung die zweite Hälfte des Mai vorgeschlagen, die Versammlung beschliesst aber, mit Rücksicht auf das Pfingstfest (30. und 31. Mai), die Stuttgarter Kollegen zu bitten, die Veranstaltung in die Zeit zwischen dem 4. und 11. Juni zu verlegen.

Die Tages-Ordnung der Generalversammlung wird wie folgt festgesetzt:

1. Mitteilungen über Vereinsangelegenheiten.
2. Bericht des Vereins-Bureaus.
3. Bericht der Kommissionen:
   a) der Finanz-Kommission;
   b) der Wochenschrift-Kommission;
   b) der Fachschul-Kommission;
4. Vorausbestellungen von Wohnungen.
5. Ersatzwahlen und Neuwahlen zum Aufsichtsrat.
6. Wahl des Präsidiums.
7. Wahl von Zeit und Ort der nächsten Generalversammlung.
8. Kontrakt-Erneuerungen und Gehaltserhöhung.
9. Allgemeine Besprechungen.

Kochkunst-Ausstellungen. Es liegen drei Anträge vor auf Bewilligung von Medaillen für Kochkunst-Ausstellungen, die in nächster Zeit stattfinden sollen. Die Versammlung kommt nach eingehender Besprechung zu dem Beschlusse, in Anbetracht des grossen Uebelstandes, dass solche Ausstellungen sich in neuerer Zeit über alles Mass häufen und noch zudem sich oft auf verhältnismässig enge Gebiete zusammendrängen, fortab alle Anträge auf Medaillen-Bewilligung abzulehnen, wenn es sich nicht um in der That ausserordentliche und ganz hervorragende Veranstaltungen handle.

Kollektiv-Annoncen. Die Versammlung erkennt den hohen idealen Wert der Kollektiv-Annoncen in seinem ganzen Umfange an, vermag sich aber andererseits auch der sehr grossen Schwierigkeiten nicht zu verschliessen, die sich der allgemein praktischen Ausführung entgegenstellen. Im Wesentlichen dürften lediglich die lokalen Vereinigungen auf diesem Gebiete erfolgreich arbeiten können und ihnen dasselbe somit wohl überlassen bleiben müssen.

Vorausbestellung von Zimmern. Es erfolgen Mitteilungen über die seither unternommenen Schritte, um den Intentionen, wie sie in dem Aufsatze der Wochenschrift Nr. 51 von 1897 dargelegt sind, möglichste Verbreitung in den Kreisen des reisenden Publikums zu verschaffen. Die Versammlung stimmt den Massnahmen zu und ist einhellig der Meinung, dass die Wichtigkeit der Sache erheische, sie weiter im Auge zu behalten. Demgemäss wird sie auch einen Gegenstand der Beratung der nächsten Generalversammlung bilden.

Ergänzungswahlen. Für den von seinem Amt zurückgetretenen Herrn Direktor Arras-Berlin wird einstimmig Herr Direktor J. Friedrich-Köln, und für den mit Tod abgegangenen Herrn Eduard Dremel-Brüssel ebenfalls einstimmig Herr Joseph Spatz-Mailand gewählt. In die Finanz-Kommission wird Herr Aug. Niermann-Godesberg gewählt.

Allgemeine Besprechungen. In Betreff eines Schreibens des Bundes Deutscher Gastwirte in Leipzig über gemeinschaftliches Zusammenwirken hinsichtlich der Bürgschaftsleistungen für Post-Wertsendungen an Gäste wird beschlossen, von einem nochmaligen Vorgehen in dieser Sache zunächst abzusehen, dem Vorstand des Bundes indessen anheim zu geben, die Vereinsleitung von etwaigen Schritten ihrerseits in Kenntnis zu setzen, um eine endgültige Entschliessung über ein eventuelles gemeinsames Handeln herbeizuführen. — Bezüglich eines Gesuches der Schweizer Sektion Basel des Genfer Verbandes der Hotelangestellten wird beschlossen, Herrn Döpfner mit der Einziehung von Erkundigungen an Ort und Stelle zu betrauen.

Alpine Höflichkeit.

In Nr. 3 der „Alpina" (periodisches Organ des Schweizer. Alpenklubs) beklagte sich ein Einsender über Unhöflichkeiten, die von Bewohnern des Muotathales gegenüber Touristen begangen worden seien. Es ist immer eine gewagte Sache, sagt ein Korrespondent der „Basler Nachrichten", auf Grund individueller Erfahrungen zu generalisieren; und schon mancher missvergnügte Ausländer, der nach einer Schweizerreise die Welt von erlittener oder angeblich erlittener Unbill in Kenntnis zu setzen für notwendig erachtete, ist ganz gehörig unter Anführung der Thatsachen und Darlegung der Verhältnisse abgefertigt worden. Unseres Erachtens stellt denn